

# Championnat de France d'Escalade de Sport Adapté 2013



**Du 15 au 17  
novembre 2013**

**Halle des Sports  
Montluçon (03)**



Crédit photo : Audrey REAULT / CROS Auvergne





## SOMMAIRE

<b>Le Comité Régional FFME d'Auvergne</b>	<b>P 3</b>
<b>Le GMM Amitié et Nature de Montluçon</b>	<b>P 4</b>
<b>Présentation de la ville de Montluçon</b>	<b>P 5</b>
<b>Le Comité d'Organisation Local (COL)</b>	<b>P 6 - 7</b>
<b>Programme prévisionnel – Lieu de la compétition</b>	<b>P 8</b>
<b>Halle des Sports de Montluçon</b>	<b>P 9</b>
<b>Plan Halle des Sports de Montluçon</b>	<b>P 10</b>
<b>Informations générales</b>	<b>P 11 - 12</b>
<b>Informations sportives</b>	<b>P 13 à 15</b>
<b>Animations sportives</b>	<b>P 16</b>
<b>Fiches d'inscription</b>	<b>P 17</b>
<b>Fiches d'engagement des grimpeurs</b>	<b>P 18</b>
<b>Autorisation d'hospitalisation et diffusion d'image</b>	<b>P 19</b>
<b>Fiche médicale</b>	<b>P 20 – 21</b>
<b>Hébergement</b>	<b>P 22</b>



## LE COMITE REGIONAL FFME d'AUVERGNE

Le Comité Régional FFME d'Auvergne s'occupe de l'organisation et de la formation dans les activités de montagne : l'alpinisme, l'escalade, le canyoning et le ski-alpinisme. Le Comité Régional est également en lien avec la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté via une convention.

Deux sites d'intérêt national en Auvergne:

- Le massif du Sancy : Différents types de roches volcaniques et du granit à St Sauves. Ce site est méconnu, pourtant de fameux grimpeurs l'ont fréquenté et s'y rendent encore actuellement.
- Saint Just (Cantal) : Boules de granit. Le site a un potentiel important. De nombreux passages sont tracés de 3 à 8 A.





## LE GMM AMITIE ET NATURE DE MONTLUCON

- Le Groupe Montagne du club AMITIE et NATURE de MONTLUCON vous propose la découverte et l'initiation à l'escalade sur la SAE de la Halle des Rive Gauche et au rocher-école de LIGNEROLLES, ainsi que des sorties en falaises dans toute la France.
- Tous les ans, le GMM organise des sorties de haute montagne, en rocher, neige et glace. Le GMM vous fera aussi découvrir le ski de montagne dans une ambiance de camaraderie sportive.
- Activités proposées :
  - Alpinisme
  - Alpinisme - stage ou formation
  - Cascade de glace
  - Ecole d'escalade (mur)
  - Ecole d'escalade (site naturel)
  - Escalade en compétition
  - Escalade loisir
  - Escalade loisir (stage ou formation)
  - Randonnée glaciaire





## Présentation de la ville de MONTLUÇON

Montluçon est une ville française, située dans le département de l'Allier et la région d'Auvergne. La ville de Montluçon est le chef-lieu de l'arrondissement. La commune compte 39 712 habitants.

Entourée par les communes de Lavault-Sainte-Anne, Désertines et Néris-les-Bains, Montluçon est située à 73 km au Nord-Ouest de Clermont-Ferrand la plus grande ville à proximité.

Située à 208 mètres d'altitude, La Rivière Le Cher est le principal cours d'eau qui traverse la commune de Montluçon.

Cette ville fortifiée était autrefois stratégique car elle se situait à la frontière de deux grandes entités. Elle a d'abord été réunie à la seigneurie de Bourbon qui devint plus tard duché puis rattachée à la couronne de France en 1531. Située à l'ouest de cette région, elle fut longtemps rivale de Moulins, qui était une ville beaucoup plus puissante en population et en influence.

Elle connut un essor à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'activité industrielle s'y développa grâce à l'activité du canal de Berry et la présence de houille dans la région. Des firmes, comme Dunlop, s'y installèrent et firent la renommée de cette cité mais le déclin industriel et démographique vint après la Seconde Guerre mondiale et les Trente Glorieuses.

Elle est aussi la ville natale de Marx Dormoy et d'André Messager, c'est également la ville où l'actrice Audrey Tautou a grandi.

Montluçon bénéficie du label « ville fleurie » avec trois fleurs attribuées par le *Conseil national des villes et villages fleuris de France* au concours des villes et villages fleuris. Montluçon est aussi une ville d'art.





## Le Comité d'Organisation Local



**La Ligue d'Auvergne du Sport Adapté et le Comité Départemental Sport Adapté de l'Allier, en partenariat avec le Comité Régional FFME d'Auvergne, le Comité Départemental FFME de l'Allier et le GMM Amitié et Nature de Montluçon, organisent le Championnat de France d'Escalade FFSA 2013.**



**Comité d'Organisation Local (COL).**

**Ligue d'Auvergne du Sport Adapté,**

**119 B Boulevard Lafayette,**

**63000 Clermont-Ferrand**

**Téléphone : 04.73.14.89.19**

**Mail : [ffsa.cr03@orange.fr](mailto:ffsa.cr03@orange.fr)**



## Le Comité d'Organisation Local

### ➤ Co-Présidents :

**Mr Jacques ROUSSEL** (Président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mr Christophe MORLAT** (Président du Comité Départemental Sport Adapté 03)

### ➤ Commission des Finances :

**Mr Stéphane NEGRIER** (Trésorier de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mme Christine COLLONGE** (Responsable administrative de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté).

### ➤ Commission Secrétariat, administratif et accueil :

**Mme Lucette PAILHE** (Secrétaire Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mme Christine COLLONGE** (Responsable administrative de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté).

### ➤ Coordination générale :

**Mlle Aurélie CHARASSE** (Cadre Technique National Sport Adapté)

**Mr Loïc AGARD** (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mr Guillaume MARTIN** (Cadre technique fédéral Ligue d'Auvergne / CDSA 03)

### Coordination de la Commission sportive :

**Mr Sébastien AUGÉY** (Directeur Sportif Fédéral Escalade Sport Adapté)

**Mr Christian RICHARD** (Cadre Technique National Sport Adapté en charge de l'Escalade)

### ➤ Commission communication et logistique :

**Mr Daniel LEGENDRE** (Vice-président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mr Loïc AGARD** (Chargé de communication Ligue d'Auvergne du Sport Adapté).

### ➤ Membres de la Commission sportive :

**Mr Daniel LEGENDRE** (Vice-président de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)

**Mr Michel MILHABET** (Responsable Commission Handicap Comité FFME)

**Mr David BRAVO** (Président du GMM Amitié et Nature Montluçon)

**Mr Georges REGERAT** (Vice-président du GMM Amitié et Nature Montluçon)

**Mr Julien MERAL** (Comité Régional FFME Auvergne)

**Mr Pierre SOULIE** (Groupe Montagne du Club Amitié et Nature de Montluçon)

**Mr Simon BARBIER** (Groupe Montagne du Club Amitié et Nature de Montluçon)

**Mr Hubert BARBIER** (Groupe Montagne du Club Amitié et Nature de Montluçon)

**Mr Florian GELIN** (Salarié de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté)



## Programme prévisionnel

- **Vendredi 15 Novembre 2013 :**

*A partir de 14h : Accueil des délégations et contrôle des engagements.*

*15h - 19h : Tests de divisions*

*19h - 20h : Cérémonie d'ouverture*

*20h - 21h30 : Repas*

*21h30 : Réunion des entraîneurs*

- **Samedi 16 Novembre 2013 :**

*8h - 12h : Phases qualificatives*

*10h30 - 12h: Animations sportives*

*11h30 - 14h: Repas*

*14h - 19h: Phases finales*

*20h : Dîner et Soirée de gala*

- **Dimanche 17 Novembre 2013 :**

*9h - 11h30 : Finales*

*11h30 - 12h30: Podium*

*11h30-14h : Repas/départs*

## Lieu de la compétition

- ✓ La compétition se déroulera à :  
Halle des Sports de Montluçon, Rue Champollion, 03100 MONTLUÇON
- ✓ Vendredi 15 Novembre : Tests de divisions de 15h à 19h.
- ✓ Samedi 16 Novembre : Phases qualificatives de 8h à 12h et phases finales de 14h à 19h
- ✓ Dimanche 17 Novembre : Finales de 9h à 11h30.



## HALLE DES SPORTS DE MONTLUÇON



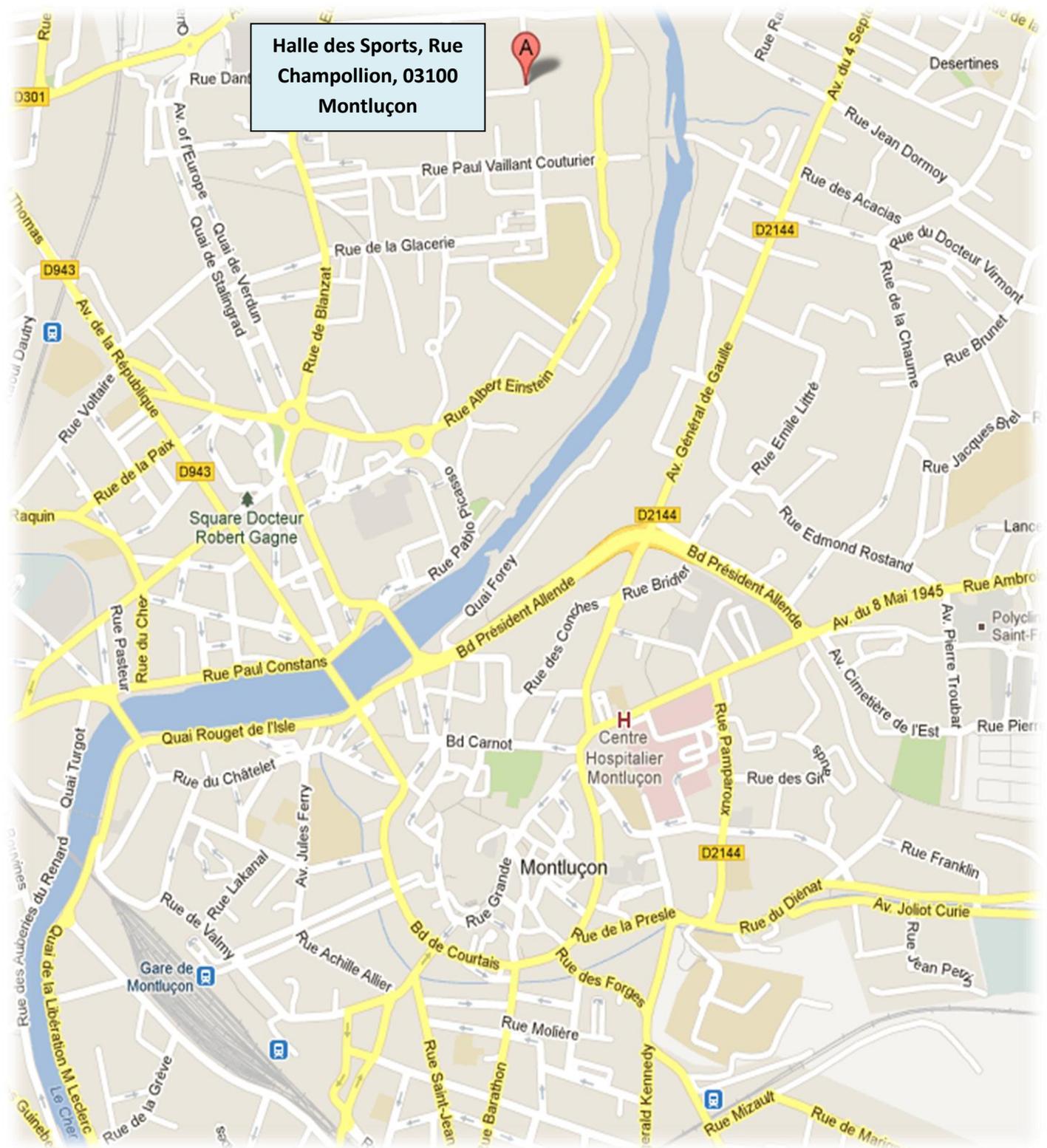
### 3 Murs

- *Vendredi: Tests des divisions*
- *Samedi matin : Phases qualificatives*
- *Samedi après-midi : Phases finales*
- *Dimanche : Finales (D1-D2-D3)*





## Plan Halle des Sports de Montluçon





## INFORMATIONS GENERALES

### ➤ RENOI DES DOSSIERS :

Les dossiers devront être impérativement retournés avant le lundi 14 Octobre 2013.

### ➤ ACCUEIL :

L'accueil se fera le vendredi 15 novembre de 14h à 19h à la Halle des Sports de Montluçon, rue Champollion, 03100 Montluçon.

Vous présenterez vos licences compétitives saison 2013/2014, vos certificats médicaux, vos fiches médicales et recevrez votre programme de la manifestation.

**ATTENTION :** Tout sportif ne présentant pas son certificat médical avec la mention « apte à la pratique sportive en compétition » sera interdit de participation.

### ➤ LA RESTAURATION

Le site de restauration est Flunch (Quai Louis Blanc, 03100 Montluçon).

Les repas seront servis de 11h30 à 14h et de 20h à 21h30.

Le repas de gala est organisé le samedi 16 novembre à 20h à la salle polyvalente de Lavault Saint Anne (Route de la Chabanne, 03100 Lavault Sainte Anne). La salle se situe à 4 kms de Montluçon.

Les paniers repas du dimanche midi seront à retirer à partir de 11h30 sur le site de la Halle des Sports.

### ➤ LA REUNION TECHNIQUE

Elle se déroulera le vendredi 15 novembre à 21h30 à la Halle des Sports de Montluçon.

Le règlement FFSA sera appliqué. Le règlement sportif Escalade est téléchargeable sur le site de la FFSA : <http://www.ffsa.asso.fr/430-documents-sportifs>

### ➤ L'EQUIPE MEDICALE

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

### ➤ LES TRANSPORTS

L'organisation n'assurera aucun transport. Chaque délégation doit être autonome pour ses déplacements.



## INFORMATIONS GENERALES (suite)

### ➤ LA COMPETITION

En cas de contestation, un jury souverain présidé par le Cadre Technique National FFSA est constitué du DSF Escalade FFSA, d'un représentant de la Commission Escalade FFSA, d'un représentant du COL et d'un juge national FFME.

En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au juge arbitre qui réunira le jury souverain.

Le premier de chaque épreuve de division 1 est proclamé officiellement champion de France. Le premier de chaque division de division 2 et division 3 est proclamé champion fédéral.

### ➤ TARIFS D'INSCRIPTION

Le tarif d'inscription comprend les repas (du vendredi soir au dimanche midi), ainsi que les frais d'inscription (voir fiche d'inscription).

- Forfait sportifs (inscription + repas du vendredi soir au dimanche midi) : 68 euros
- Forfait accompagnateurs (inscription + repas du vendredi soir au dimanche midi) : 60 euros
- Inscription sans restauration : 35 euros

En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 1<sup>er</sup> Novembre 2013 (sauf sur présentation d'un certificat médical). Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.

Un acompte de 25% du tarif total d'engagement devra être joint au dossier complet avant le 14 octobre 2013, accompagné de la fiche d'inscription.

Le solde du tarif d'engagement devra être réglé avant le lundi 11 Novembre 2013.

Une liste d'hébergement est présente en page 22 dans le dossier d'inscription.

### ➤ LES RECOMPENSES

La remise des titres et des récompenses se fera dimanche 17 novembre à la Halle des Sports de Montluçon à partir de 11h30.



## INFORMATIONS SPORTIVES

- Le responsable doit communiquer sur la fiche d'inscription, la catégorie, la division et le n° de licence.
- Tous les grimpeurs doivent être titulaires de la licence compétitive 2013/2014 et d'un certificat médical, mentionnant « Apte à la pratique de l'escalade en compétition » au moment de l'inscription et seront présentés lors de l'accueil le vendredi.
- La ligue régionale et le comité départemental sport adapté doivent valider la fiche d'inscription par « avis favorable » attestant de la qualification des sportifs.
- L'inscription des grimpeurs sera prise en compte à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné d'un acompte de 25% de la somme due. Celle-ci deviendra définitive à la réception du solde.
- Aucun remplacement d'un grimpeur par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

### ➤ CATEGORIES D'AGE 2013/2014

Catégories ouvertes : par sexe

Catégories	Microbes	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	Juniors	Seniors	Vétérans
De –	2005	2003	2001	1999	1997	1995	1975	1974 et
à –	2006	2004	2002	2000	1998	1996	1994	avant

### ➤ EPREUVES

- Le représentant du DTN FFSA, le DSF FFSA et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.
- La commission nationale Escalade FFSA pourra procéder à des regroupements de catégorie d'âge en fonction du nombre d'engagés après les tests d'évaluation.
- Un jury souverain présidé par le Cadre Technique National FFSA sera composé du DSF Escalade FFSA, d'un représentant de la Commission Escalade FFSA, d'un représentant du COL et d'un juge national FFME.
- Sécurité : les grimpeurs seront assurés par des assureurs qualifiés du GMM Amitié et Nature de Montluçon et du Comité Régional FFME d'Auvergne.
- Ouverture des voies : réalisée par des ouvreurs nationaux de la FFME avec la commission Nationale Escalade FFSA.
- La réunion des entraîneurs à laquelle doit participer un membre de chaque délégation aura lieu le Vendredi 15 Novembre 2013 à partir de 21h30.



## INFORMATIONS SPORTIVES (suite)

- Les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion technique du vendredi soir.
- Le jour de l'arrivée des délégations, les grimpeurs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation (restauration, hébergement, etc.) tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local.

### REGLEMENT

Le compétiteur s'inscrit dans la division dans laquelle il était inscrit lors de la compétition qui lui a permis de se qualifier. Cette inscription ne garantit pas le maintien dans cette division lors des tests du championnat de France.

Le règlement ci-dessous permet de situer les grimpeurs dans les trois divisions définies par la fédération afin de répondre au mieux aux caractéristiques et aux capacités de chacun. Au cours des tests de division, au début de la compétition, plusieurs critères et capacités sont observés. Les participants ont deux à trois essais pour être correctement répartis.

Les critères de sélection dans les divisions :

#### DIVISION 3 :

Un grimpeur de division 3 évolue en moulinette des voies de niveau 3 ou inférieur. Il est en capacité de grimper sur un support incliné positif voire vertical.

#### DIVISION 2 :

Un grimpeur de division 2 évolue en moulinette des voies de niveau 4. Il est en capacité de grimper sur un support vertical voire légèrement déversant, il utilise les changements de mains/pieds et les prises inversées.

#### DIVISION 1 :

Un compétiteur de division 1 évolue en moulinette lors des phases qualificatives et grimpe en tête lors des finales. Il est en capacité de grimper dans un dièdre et sur un support négatif. Il maîtrise l'encordement en huit.



## INFORMATIONS SPORTIVES (suite)

### ➤ ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le lundi 14 octobre 2013 à l'adresse ci-dessous :

**Ligue d'Auvergne du Sport Adapté,  
COL Escalade 2013  
119 B Boulevard Lafayette,  
63000 Clermont-Ferrand  
Téléphone : 04.73.14.89.19  
Fax : 04.73.14.89.19  
Mail : [ffsa.cr03@orange.fr](mailto:ffsa.cr03@orange.fr)**

Passé ce délai aucune inscription ne sera prise en compte.

La licence compétitive 2013/2014 est obligatoire.

### ➤ **LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND**

- ✓ Fiche d'inscription de l'association accompagnée du règlement.
- ✓ Certificat médical mentionnant « Apte à la pratique de l'escalade en compétition »
- ✓ Fiche d'engagement du sportif indiquant la catégorie et la division d'engagement et les visas des Comités Départementaux et Régionaux (indispensables).
- ✓ Fiches d'autorisation (hospitalisation et diffusion d'image)
- ✓ Dossier médical à conserver tout le long du championnat sous enveloppe cachetée.

## **CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ESCALADE SPORT ADAPTE 2014**

- **Le Championnat de France d'Escalade Sport Adapté 2014 aura lieu très probablement les 27,28 et 29 JUIN 2014 à Perpignan (66).**



## ANIMATIONS SPORTIVES

L'organisation propose aux participants du championnat, une animation sportive organisée en marge de la compétition officielle.

### ➤ Challenge "Grimpe En tête"

- Ce challenge est proposé par la commission nationale FFSA Escalade. Il s'effectuera en deux tours (qualifications et finale) sur des voies spécifiques.
- Evaluation des grimpeurs souhaitant participer dans la situation sur des voies de la division.
- La participation au challenge sera validée sur avis des testeurs sur la capacité du grimpeur à réaliser l'épreuve de qualification.
- Ce challenge est organisé à partir du samedi matin après le passage des premières séries de qualification du Championnat de France.
- Le challenge s'effectuera à 2 niveaux en référence aux divisions 1 et 2 du règlement et du jury FFME :
  - niveau 1 qualification sur des voies 5a et finale sur 5b
  - niveau 2 : qualification sur des voies 4a et finale sur 4b



## FICHES D'INSCRIPTIONS

Les dossiers devront être envoyés au plus tard le lundi 14 octobre 2013

<u>N°Affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Noms des encadrants :</u>		
<u>Tél:</u> <u>Mail:</u>	<u>Adresse – Code postal - Ville :</u>	<u>Nom du responsable (avec numéro de téléphone) :</u>		
<u>Description</u>		<u>Prix par personne</u>	<u>Nombre de personnes</u>	<u>Total</u>
<u>Sportifs</u> : inscription + repas du vendredi soir au samedi soir + pique-nique dimanche midi		68 euros		
<u>Encadrants</u> : repas du vendredi soir au samedi soir + pique-nique dimanche midi		60 euros		
<u>Inscriptions sans repas</u>		35 euros		
<b>TOTAL</b>				

Ci-joint un chèque de versement de \_\_\_\_\_ €

N° de chèque : \_\_\_\_\_ de la banque \_\_\_\_\_

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la Ligue d'Auvergne du Sport Adapté (25% d'acompte au 14 Octobre– solde du tarif d'engagement au 11 Novembre).

Date :

Signature :



**FICHES D'ENGAGEMENT DES GRIMPEURS**

<u>N° Affiliation</u>					
<u>Nom de l'Association</u>					
<u>Accompagnateurs</u> (nom, prénom, téléphone)					
<u>Adresse de l'association</u>					
Division	N° Licence FFSA Compétitive 2013/2014	Nom Prénom	Année de naissance	Catégorie Age	Sexe
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	
<u>Visa de la Région</u>		<u>Visa du Département</u>			Attestant de la participation des joueurs à un championnat local dans la division où ils sont engagés au niveau national



**AUTORISATION D'HOSPITALISATION**

*Je soussigné .....représentant légal de .....  
agissant en son nom, autorise :*

*Les responsables de la Commission Médicale du Championnat de France d'Escalade 2013 à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie, d'accident, d'hospitalisation et de nécessité d'intervention chirurgicale, sous anesthésie générale.*

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.*

*Téléphone :.....*

*Fait à..... Le .....Signature :*

✂.....

**AUTORISATION D'HOSPITALISATION**

*Juridiquement: En cas d'hospitalisation d'un mineur ou d'une personne sous tutelle, le CONSENTEMENT ECRIT des TITULAIRES de l'AUTORITÉ PARENTALE peut-être requis pour la prise en charge en hospitalisation du mineur ou de la personne sous tutelle. AUCUNE AUTORISATION fournie par des tiers AUTRES QUE LE RESPONSABLE LEGAL (sauf délégation judiciaire de l'autorité parentale, ou placement à l'ASE) n'est JURIDIQUEMENT VALABLE.*

*Téléphone :.....*

*Fait à..... Le .....Signature :*

✂.....

**AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE**

*Je soussigné .....représentant légal de .....  
agissant en son nom, autorise :*

*Le COL France Escalade 2013 à diffuser et à publier l'image, le nom, la voix et les paroles du sportif dans les supports « communication » ou les médias.*

*Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.*

*Fait à.....Le.....*

*Signature*



# FICHE MEDICALE

**IMPORTANT** : à mettre sous pli cacheté, à conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale si besoin.

**NB** : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom du sportif : .....

Date de naissance : ..... Sexe : Masculin  Féminin

Association sportive : .....

Adresse : .....  
.....

## Informations médicales

1. Poids : ..... kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant : .....

Adresse : .....

N° tél. : .....

Déficience Intellectuelle (QI) :  < 35  35 < QI < 55  
 55 < QI < 75  > 75

- Maladie génétique ou chromosomique type .....
- Troubles délirant type .....
- Schizophrénie ou trouble schizotypique type .....
- Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire type .....
- Troubles du comportement, accès d'agitations type .....
- Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels type .....
- Syndrome dépressif type .....
- Trouble de l'alimentation type .....
- Trouble du sommeil type .....
- Trouble de la personnalité type .....
- Autisme ou syndrome autistique type .....
- Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics type .....
- Autre trouble mental type .....

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type ..... Port  de lunettes  de lentilles

Auditif : type ..... Appareillages  oui  non



4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise .....
- Maladies cardio-vasculaires type .....
- Asthme – autres affections respiratoires type .....
- HTA variation de tension habituelle : .....
- Trouble de la coagulation type .....
- Maladie neurologique type .....
- Maladie rénale type .....
- Allergies type .....
- Affections dermatologiques type .....
- Hernies type .....
- Prothèse dentaire type .....
- Problème orthopédique type .....

5. Antécédents chirurgicaux :

Type : .....

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type : .....

7. Médication en cours :

<i>Nom des médicaments</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....

Autre type d'allergie : .....

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel .....

10. Régime particulier :

**Diabète : oui  non**

Autre type : .....

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale**

**de la mutuelle complémentaire**



## Hébergement

Vous trouverez sur le site du club Hôtels-Congrès de Montluçon (<http://www.hotels-congres.com/hotel.php>) une liste d'hôtels pour une réservation en ligne.

Sinon voici ci-dessous une liste d'hébergements à proximité du site sportif :

Nom et coordonnées	Tarifs	Distance jusqu'à la Halle des Sports
<b>Hôtel de l'Univers</b> 38 Avenue Marx Dormoy 03100 Montluçon Tél. 04 70 05 33 47	Chambre : de 55 à 109€ Petit déjeuner : 8.50€ Chambre + petit déjeuner : à partir de 68€	3.1 kilomètres 8 minutes en voiture
<b>Hôtel des Bourbons</b> 47, Avenue Marx Dormoy Place de la gare 03100 - Montluçon Email : hoteldesbourbons@wanadoo.fr	Chambre 1 personne : 61€ Chambre 2 personnes : 64€ Chambre 3 personnes : 75€ Chambre 4 personnes : 79€ Petit déjeuner : 8.80€	2.7 kilomètres 7 minutes en voiture
<b>Hôtel Bomotel</b> 2, route de Moulins 03100 Montluçon Tél: 04 70 05 76 22	Chambre 1 personne : 48€ Chambre 2 personnes : 54€ Chambre 3 personnes : 60€ Chambre 4 personnes : 66€ Petit déjeuner : 8€	3.9 kilomètres 7 minutes en voiture
<b>Hôtel Kyriad</b> CENTRE COMMERCIAL ST JACQUES QUAI LOUIS BLANC 03100 MONTLUCON  Informations : +33 4 70 03 74 29 Réservation : 0892 230 591 Email: kyriad.montlucon@shfrance.com	Chambre 1 personne : 55€ Chambre 2 personnes : 55€ Chambre 3 personnes : 88€ Petit déjeuner : 9€	1.7 kilomètres 4 minutes en voiture
<b>Hôtel Le Faisan</b> 45 AV Marx Dormoy F-03100 Montluçon Tél(+33) 04 70 05 01 42 @: vitani.max@orange.fr	Chambre 1 personne : 44€ Chambre 2 personnes : 46€ Chambre 3 personnes : 52€	2.7 kilomètres 6 minutes en voiture
<b>Hôtel Ibis</b> Quai Favieres 03100 MONTLUCON Tel. (+33)4/70284842 <a href="mailto:H1112@accor.com">H1112@accor.com</a>	Chambre 1-2 personne : 49.65 €	1.8 kilomètres 4 minutes en voiture
<b>Hôtel le Celtic</b> 1 rue Corneille 03100 Montluçon 04 70 05 28 79	Chambre 1, 2 ou 4 personne(s) : de 21 à 44€	2.9 kilomètres 9 minutes en voiture